



SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002042525		1ere Gachée : 12:40 (1) Quantité : 3.00 m3		Date : 08/07/2026 tom2607077922 Réf. commande(2) :		Zone : ZONE 01 Véhicule : ER279XW Chauffeur : CHRISTOPHER Transport : CHRISTOPHER							
Client : crm crm				Chantier : valines valines rte nationale valines		CONSEILS DE SECURITE: Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 							
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle 12:17				DEPART chantier ATTENTE centrale 00:00				Quantite Origine : 90.00 m3 Quantite Restante : 7.00 m3 Livree Reelle : 3.00					
Code Formule 829		Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN		Certification		Classe d'exposition(3) XF1, XC3, XC4, XD1 (		Classe chlorure 0.40 %		Consistance(7) S3 (100 A 150 MM)		Dmax 22.4	
Ciment(type et classe) CEMII/A -LL 42.5R CE CP2NF				Additions(type) 273		Dosage(C+Ka)(5) C 25/30		Résistance caractéristique(4) C 25/30					
Appellation commerciale : BPS C25/30 XF1(F) D22 S3 II42				Carac. complementaire : TEMPERATURE : 26°C				Propriétés spécifiées :					
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE					
				PRE 510 0.8 %				Nom: Signature du client:					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cubes.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non